



**5<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
Mardi le 9 mai 2023, 19 h,**

**CENTRE COMMUNAUTAIRE CHAMPIGNY  
7519, BOULEVARD WILFRID-HAMEL**

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

M. Réjean Martel	Président
M. Maxime Le Pluart	Vice-président
M <sup>me</sup> Aline Dumont	Secrétaire
M <sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel	Trésorière
M. Laurier Bérubé	Administrateur
M. Sébastien Deveault	Administrateur

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :**

M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge — Laurentien
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M <sup>me</sup> Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
M. Marc-André Chartrand	Service des loisirs, Ville de Québec
M. Christian Riel-Roberge, Md.	Conseiller en santé environnemental, Santé publique
M. Philippe Robert, Md.	Conseiller en santé environnemental, Santé publique

**ÉTAIT ABSENT :**

M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau
-----------------	---

Six citoyens sont présents

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour. M. Réjean Martel propose un changement dans l'ordre de présentation des sujets, la présentation sur la qualité de l'air sera faite après le point Période d'intervention des citoyens.

### Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Présentation du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire	19 h 05
	<i>Aménagement d'un jeu d'eau au parc Robitaille</i>	
4.	Présentation de la Direction de la santé publique, CIUSSS de la Capitale-Nationale	19 h 20
	<i>Résultats du projet Mon environnement, ma santé</i>	
5.	Nomination du poste de dirigeant à la trésorerie	20 h 20
6.	Adoption des procès-verbaux des rencontres du mardi 14 mars 2023 et du 11 avril 2023	20 h 22
7.	Suivi aux procès-verbaux	20 h 23
8.	Trésorerie	20 h 20
9.	Période d'intervention des citoyens	20 h 30
10.	Dossiers du Conseil de quartier	20 h 50
	• Stratégie de sécurité routière 2020-2024 :	
	• Table concertation vélo	
	• Autre(s) dossier(s)	
11.	Période d'intervention des conseillers municipaux	21 h 05
12.	Divers	21 h 10
13.	Informations et correspondance	21 h 15
14.	Levée de l'assemblée	21 h 20

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-23**

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. PRÉSENTATION DU SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

#### ***Aménagement d'un jeu d'eau au parc Robitaille***

M. Marc-André Chartrand présente, à l'aide d'un support visuel, le plan d'aménagement en 3D du Parc Robitaille. Des modifications sont apportées aux installations actuelles pour permettre l'installation de jeux d'eaux avec jets d'eau, hors sol. À la question de membres de l'assemblée, il précise que le projet est d'une valeur 550 000\$ et que l'aménagement choisi implique le moins de contraintes environnementales possible (ex. couper le moins d'arbres possible).

Il mentionne que l'aire des balançoires ne sera pas accessible lors de l'installation des jeux d'eau. Il fait part également que des réaménagements sont prévus éventuellement aux parcs Claude-Germain et des Primevères.

### **4. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE**

#### ***Résultats du projet Mon environnement, ma santé***

M. Christian Riel-Roberge et M. Philippe Robert présentent, à l'aide d'un support visuel, le projet *Mon environnement, ma santé* (MEMS) qui visait à répondre aux préoccupations de la population sur la qualité de l'air, notamment, à l'origine, celle des quartiers centraux. Ils cherchaient à savoir comment les particules fines pouvaient impacter la santé des citoyens (problèmes respiratoires et cardiaques). L'objectif était de décrire les concentrations de polluants dans différents secteurs.

Ils présentent ensuite les 14 stations d'échantillonnage de la région, comme celle du pavillon Les Primevères dans le quartier de l'Aéroport. Ils poursuivent avec la présentation des concentrations moyennes de particules fines dépassant la recommandation de l'organisation de la santé mondiale (OMS). La station de Primevères présente la concentration moyenne la plus élevée, au-dessus de Limoilou-Basse-Ville.

Le segment suivant concerne les concentrations de dioxyde d'azote, dont les plus élevées se situent près des autoroutes, les contaminants industriels (plus élevés près des parcs industriels), ainsi que les particules fines en suspension.

Les docteurs partagent ensuite une analyse du chauffage au bois résidentiel représentant les concentrations moyennes horaires saisonnières de carbone noir (biomasse et fossile) faite par le Ministère de l'Environnement (2018-2019), confirmant l'hypothèse que le chauffage au bois est un polluant important lorsqu'on parle de particules fines.

M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel demande si un suivi est prévu pour vérifier l'impact du règlement de la Ville sur les appareils de chauffage au bois. M. Christian Riel-Roberge confirme que c'est dans les plans.

M. Laurier Bérubé s'interroge sur l'impact des feux de forêt sur les données. Les intervenants expliquent qu'ils ont un certain impact en été, mais que les résultats

montrent que les concentrations de particules fines dans la région de Québec sont beaucoup plus élevées en hiver.

M. Christian Riel-Roberge et M. Philippe Robert poursuivent avec les recommandations pour améliorer la qualité de l'air : mobilité durable, poêles à bois plus performants, amélioration du verdissage en ville, réduction des concentrations par rapport aux transports lourds, diminution de la combustion industrielle et de l'incinération, atténuation des poussières de construction, diminution des constructions de nickel, bonne gouvernance pour coordonner les actions sur la qualité de l'air, adoption de cibles intermédiaires en vue d'atteindre les recommandations de l'OMS.

Ils terminent avec les suites du projet, le partage et les échanges avec la population et les principaux intervenants dans le dossier.

Un citoyen s'interroge sur les actions gouvernementales par rapport aux pics de pollution (matin et soir) causées par la congestion automobile, pics qui étaient absents durant la pandémie (télétravail, restrictions de sortie, etc.) Il invite les intervenants à aller consulter toutes les recherches, les travaux et les statistiques compilées depuis plusieurs années par le [comité sur la qualité de l'air du Conseil](#) et se trouvant sur la page du Conseil de quartier de l'Aéroport sur le site de la Ville.

M. Christian Riel-Roberge et M. Philippe Robert remercient les citoyens de s'impliquer sur le sujet de la qualité de l'air et les invitent à se servir des références et des données présentes dans leur rapport MEMS.

## **5. NOMINATION DU POSTE DE DIRIGEANT.E À LA TRÉSORERIE**

M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel réitère son intérêt pour le poste de trésorière.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-24**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Aline Dumont, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de nommer M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel trésorière du CQA.

*Adoptée à l'unanimité*

## **6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES DU MARDI 14 MARS 2023 ET DU 11 AVRIL 2023**

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 14 mars 2023.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-25**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Aline Dumont, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 14 mars 2023 tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 11 avril 2023.

## **RÉSOLUTION CQA-23-CA-26**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Aline Dumont, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 11 avril 2023 tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

## **7. SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX**

M. Réjean Martel est toujours en attente d'une date de rencontre pour discuter de la passerelle Buffon / L'Étincelle.

Il souligne que M<sup>me</sup> Lucie St-Gelais sera la représentante du comité VDAAA pour faire un compte-rendu aux membres du Conseil de quartier.

M. Réjean Martel a également écrit à l'École Primevères-Jouvence concernant le fait que le Conseil ne pourrait pas appuyer l'activité.

## **8. TRÉSORERIE**

M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel informe que les chèques de fonctionnement de la Ville envers le Conseil devraient maintenant se faire par dépôt direct au compte bancaire. Elle indique qu'il y a actuellement 2 583,95 \$ au compte.

## **RÉSOLUTION CQA-23-CA-27**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Lisa Baril Gravel, appuyée par M. Réjean Martel, il est résolu de verser 100\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport.

*Adoptée à l'unanimité*

## **RÉSOLUTION CQA-23-CA-28**

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu de verser 525\$ à M<sup>me</sup> Lisa Baril Gravel pour le remboursement des frais d'impression des affiches de sécurité routière.

*Adoptée à l'unanimité*

## **RÉSOLUTION CQA-23-CA-29**

Sur proposition de M. Maxime Le Pluart, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu de verser 121\$ à M<sup>me</sup> Lisa Baril Gravel pour le remboursement des frais des autocollants correcteurs pour les affiches.

*Adoptée à l'unanimité*

M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel déposera le chèque du projet de sécurité routière du Conseil qui a été accepté par la Ville.

## **9. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CITOYENS**

Un citoyen se questionne sur le secteur près de l'intersection des rues Notre-Dame et Jean Gauvin où il y a encore eu des inondations ce printemps. Il se demande si la Ville planifie de prendre des mesures pour pallier à ce problème. M. Réjean Martel fait un résumé des démarches qui ont déjà été entreprises par le Conseil à ce sujet au conseiller M. Louis Martin. Ce dernier effectuera un suivi à ce sujet.

Un citoyen se questionne sur l'absence de piste cyclable sur la route de l'Aéroport entre Val-Bélair et le boulevard Duplessis. M. Réjean Martel répond que le Conseil a déjà questionné la Ville à ce sujet : ce n'est pas dans les plans et la Ville redirige actuellement les cyclistes vers la rue Turmel.

Un citoyen se questionne sur la légalité de stationner un autobus scolaire dans la rue. M. Louis Martin répond que c'est légal, mais que si la situation compromet la sécurité routière, le citoyen peut loger un appel au 311 pour que la Ville analyse la situation et le cas échéant, qu'elle intervienne.

Un citoyen se questionne sur le nombre de camions de construction circulant sur la rue Champigny-Est en lien avec les projets de construction immobilière en cours. Il avait été annoncé que les camions circuleraient plutôt sur le boulevard Hamel. M. Louis Martin effectuera un suivi à ce sujet.

## **10. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

### 10.1 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du conseil de quartier

M. Sébastien Deveault fait part que le 23 avril dernier, une réunion s'est tenue avec tous les Conseils de quartier pour discuter des projets de sécurité routière. Pour l'année prochaine, il a été suggéré que les quartiers pourraient se regrouper et faire un projet commun.

Le 2 mai dernier, la campagne de promotion de la vidéo avec la chanson a été lancée en collaboration avec les écoles. Un problème est survenu avec le code QR, mais les affiches ont été corrigées. M. Maxime Le Pluart utilisera sous peu le budget publicitaire du projet pour promouvoir la vidéo.

M. Sébastien Deveault mentionne également que le projet 2023-2024 a été accepté auprès de la Ville.

### 10.2 Table de concertation vélo

M. Laurier Bérubé mentionne que la prochaine rencontre de la Table aura lieu le 11 mai prochain.

### 10.3 Autres dossiers

Il n'y a pas d'autres dossiers.

## **11. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. Louis Martin annonce que la Ville poursuit son initiative de repousser la première tonte de pelouse des terrains municipaux en juin, pour encourager la présence de pollinisateurs. Il invite les citoyen.ne.s à embarquer dans le mouvement [Mai sans tondeuse](#).

Il indique que le projet de collecte de résidus alimentaires se poursuit, mais qu'il faudra compter encore 4 à 6 mois avant que l'usine de biométhanisation ne roule à son plein potentiel.

Le conseiller invite les membres de l'assemblée à consulter la carte interactive de la Ville pour connaître la date de nettoyage des rues résidentielles selon le secteur habité.

M. Réjean Martel souligne que le 28 avril dernier s'est tenue l'inauguration de la nouvelle caserne 10 sur l'avenue Jules-Verne.

Il fait part que le wifi devrait également être installé sous peu au centre communautaire de la rue Buffon.

## **12. DIVERS**

Une citoyenne s'interrogeait sur la possibilité d'asphalter les bords du rang St-Ange. M. Réjean Martel la référerà à la réponse reçue de la Ville et inscrite au procès-verbal de janvier 2023.

## **13. INFORMATION ET CORRESPONDANCE**

M<sup>me</sup> Priscilla Lafond informe que la soirée de reconnaissance des bénévoles de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge aura lieu le 19 juin à la salle Albert-Rousseau avec la prestation de la chanteuse Guylaine Tanguay.

## **14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 30.

Procès-verbal rédigé par Kathleen Breault et révisé par M<sup>me</sup> Aline Dumont et M. Réjean Martel.

signé

signé

\_\_\_\_\_  
Réjean Martel, président

\_\_\_\_\_  
Aline Dumont, secrétaire